1/3/02

PARLEMENT EUROPÉEN

1999



2004

Document de séance

1 juillet 2002

B5-**◄**##►/2002

B5-433/02 DEF

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée avec demande d'inscription à l'ordre du jour du débat sur des problèmes d'actualité, urgents et d'importance majeure

conformément à l'article 50, paragraphe 1, du règlement

par les députés Marset, Di Lello, Miranda, Jové,

au nom du groupe GUE/NGL

sur la répression en Argentine

Harry

RE\ArgentineFR.doc

frans,

PE **◄**##▶

319,869

FR

B5-**◄**##▶/2002

Résolution sur ◀la répression en Argentine▶

Le Parlement européen,

A. considérant qu'en Argentine le 26 Juin, les forces de l'ordre réprimant les manifestations de sans-emplois ont tué deux jeunes, Dario Santillán, et Maximiliano Contesqui et blessé 90 autres personnes,

B. considérant que des policiers en uniforme et d'autres vêtus de civil ont fait irruption sans ordre judiciaire dans le local du parti Izquierda Unida, une coalition menée par le parti communiste, et que les députés Vilma Ripoll et Luis Zamora ont dû arracher un jeune blessé aux policiers qui prétendaient l'emmener,

C. considérant que le selon le député Zamora, le gouvernement a accompagné son action répressive de messages menaçants vis-à-vis de la population au cours des jours précédent la journée de protestation,

D. considérant que dans la province de Tucuman, la police a utilisé des gaz lacrimogènes contre la population qui a causé l'intoxication de nombreux enfants,

E. considérant que tous le secteurs politiques d'Argentine ont condamné l'action répressive des forces de l'ordre et le fait qu'elles aient utilisé des balles réelles,

F. considérant l'application orthodoxe des théories néolibérales et la parité avec le dollars ont provoqué la crise qui a fait chuter argentin le PIB de 18,3 %, a fait dévaluer le peso de 70% en quelques mois, et a provoqué le chômage de 40% de la population,

H. considérant le fait que la libéralisation des capitaux a permis aux entités financières notamment étrangères d'organiser une fuite des capitaux sans précédents d' Argentine au cours de l'année 2001,

I. considérant que la communauté internationale porte une grande part de responsabilité dans le sur-endettement de ce pays qui a commencé au cours de la dictature militaire;

G. considérant le fait que les pays développés ont refusé, notamment lors du récent G8, de prendre les décisions nécessaires pour aider l'Argentine à sortir de la crise dans laquelle ce pays s'est enfoncé après avoir appliqué les politiques que ces pays ont encouragées et continuent à encourager,

1. condamne la brutale répression exercée par les forces de l'ordre d'Argentine contre les manifestants pacifiques le 25 Juin, déplore les morts, les blessés et les destructions de biens qu'elle a causé;

2. condamne de même l'irruption illégale des forces de l'ordre au siège du parti politique

Izquierda Unida et demande au gouvernement que soit respecté le droit à l'opposition politique;

- 3. exprime sa solidarité vis-à-vis des familles des victimes et à la population argentine durement frappée par la crise économique et qui plongé de grandes franges de la population dans la pauvreté;
- 4. exhorte le gouvernement argentin à ne pas laisser sombrer ces faits dans l'impunité, à respecter les droits de l'homme, en ce compris le droit légitime de la population à manifester pacifiquement son mécontentement vis-à-vis des politiques économiques menées par le gouvernement, les entités financières internationales et les entreprises multinationales;
- 5. demande au gouvernement et au parlement argentin d'adopter des mesures pour que les responsables de la crise économique soient poursuivis le cas échéant;
- 6. demande aux Etats membres d'agir au sein du FMI et du G8 por que ces organisations assument les responsablités qui sont les leurs dans la crise argentine et dégagent les sommes nécessaires pour sortir ce pays de la crise qu'il traverse après avoir appliqué à la lettre leurs recommandations;
- 7. demande au Conseil et à la Commission de prendre eux-même des initiatives d'aide à l'Argentine qui permette à ce pays de sortir de la crise et de sauver infrastructure de production;
- 8. demande à la Commission de lui remettre un rapport sur la responsabilité des investisseurs extérieurs, en particulier des investisseurs européens dans la précipitation de la crise suite au retrait brutal et massif des capitaux de ce pays;
- 9. souligne la nécessité de préserver un secteur public fort, notamment financier, afin de ménager à l'Etat les instruments nécessaires pour gérer de telles crises; estime que la crise argentine montre l'importance d'instaurer un contrôle des capitaux afin de freiner la spéculation;
- 10. charge son président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à l'OEA, au Gouvernement Argentin et au parti Izquierda Unida